

● (1420)

Je prétends, madame le Président, que ce dont nous avons été témoins aujourd'hui est un mépris flagrant d'une tradition dans laquelle nous avons été formés pendant des générations et même pendant les siècles d'évolution de la tradition parlementaire britannique. Une telle attitude attirera la honte non seulement sur le ministre, mais aussi, malheureusement, sur toute cette institution dont nous étions à juste titre si fiers.

**Des voix:** Bravo!

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway):** Madame le Président, je me demande ce que l'ancien député de Prince-Albert dirait de cette façon de procéder s'il était encore parmi nous.

Je tiens à être très bref au sujet de cette question de privilège. Je m'inquiète, comme le député de Broadview-Greenwood (M. Rae), de ce que le gouvernement tente encore une fois de nous faire adopter rapidement et subrepticement des mesures budgétaires sans nous avoir avisés à l'avance de ses intentions et sans nous permettre d'en discuter. Cela m'inquiète d'autant plus que j'ai pu voir le ministre très brièvement aujourd'hui. A titre de critique de mon parti en matière d'énergie, j'aurais aimé savoir à l'avance qu'il allait présenter cette motion et qu'il émettrait un communiqué de presse. Les députés de ce côté-ci de la Chambre auraient peut-être eu alors une attitude complètement différente.

Cette question ne concerne pas uniquement les finances, mais aussi, évidemment, l'énergie. Beaucoup de députés ont souligné le fait que les négociations relatives à l'énergie et les négociations constitutionnelles en cours au Canada sont deux questions extrêmement délicates. Mais je rappellerai au ministre par votre entremise, madame le Président, que je représente une circonscription située dans une province dont le gouvernement confère ces temps-ci avec celui de l'Alberta. Je sais que ce n'est ni l'endroit ni le moment de dire ce que je pense de tout cela, mais je tiens à dire au ministre que ce qui se passe à l'heure actuelle est de très mauvais augure et que cela présage des problèmes très graves dont tous les Canadiens de l'Ouest vont souffrir. Je dis cela très sérieusement au ministre.

Voilà donc pourquoi il convient qu'il veille scrupuleusement à donner à la Chambre la chance de débattre les questions énergétiques et à appliquer honnêtement la procédure. Autrement, cela sera ressenti non seulement par les députés qui essaient de défendre cette somme d'acquis que constitue un millénaire de traditions parlementaires, mais cela ne fera qu'aggraver les difficultés actuelles que nous avons dans l'Ouest à cause des tendances quasi-séparatistes. Je demande donc au ministre de se souvenir de cela à l'avenir.

**M. Malone:** Nous voulons simplement nous séparer de Lalonde.

**Des voix:** Oh, oh!

*Privilège—M. Clark*

[Français]

**Mme le Président:** Je suis disposée à rendre une décision sur cette question de privilège, mais si l'honorable député de Wellington-Dufferin-Simcoe (M. Beatty) insiste, je pourrais l'entendre, parce qu'il est parmi ceux qui se sont levés avant la déclaration que je fais maintenant. Est-ce que le député insiste?

[Traduction]

**M. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe):** Je vous sais gré de votre courtoisie, madame le Président, et j'essaierai d'être aussi bref que possible.

A mon avis, il serait utile, avant que vous rendiez votre décision, que nous réfléchissions à ce qu'a dit le chef de l'opposition tout à l'heure. Il a demandé non pas que la Chambre ou vous-même obligiez le ministre à expliquer ce dont il s'agit, mais il a demandé, par mesure de courtoisie, que la Chambre consente à l'unanimité à ce que le ministre fasse une déclaration succincte afin d'expliquer la mesure qu'il présente au Parlement.

Comme beaucoup de députés n'ont pas manqué de le faire remarquer, personne au Parlement, du moins personne de ce bord-ci, n'a été mis au courant que le ministre allait annoncer aujourd'hui une augmentation d'impôt d'un demi-milliard de dollars, chose qui va toucher la vie de tous nos concitoyens.

La courtoisie et la tradition parlementaire veulent que les ministres qui se proposent de faire des déclarations importantes à la Chambre expliquent aux députés de l'opposition, aux critiques officiels de l'opposition, en quoi consistent ces déclarations afin d'éviter que ceux-ci ne soient pris au dépourvu. Rien dans le Règlement n'exige cela, madame le Président. Personne de notre côté de la Chambre n'a soutenu que le Règlement l'exigeait, mais les traditions parlementaires et la simple courtoisie exigent qu'on le fasse.

Il existe à la Chambre des règles, écrites ou non écrites, qui nous tiennent tous à cœur. Il est essentiel que le gouvernement dépasse la stricte interprétation du Règlement proprement dit et qu'il manifeste le genre de courtoisie à laquelle il s'attendait à la même époque l'année dernière lorsque les ministériels d'aujourd'hui siégeaient dans l'opposition. A cette époque, notre premier ministre, l'actuel chef de l'opposition, insistait pour que chaque ministre de son gouvernement manifeste cette courtoisie à l'égard de la Chambre des communes.

Nous parlons aujourd'hui au Canada de réforme constitutionnelle et nous voulons faire fonctionner la constitution. Nous mentionnons de temps en temps à la Chambre la nécessité d'une réforme parlementaire pour faire fonctionner le Parlement. En d'autres termes, comment pouvons-nous modifier le Règlement pour que le Parlement fonctionne plus efficacement. A dire vrai, aucune modification à la constitution ni aucune modification au Règlement du Parlement ne pourrait garantir que le Parlement fonctionne mieux ni que le fédéralisme donne de meilleurs résultats. Ce qui s'impose, c'est un changement d'attitude chez les dirigeants du pays.